



Rapport de la Municipalité au Conseil communal

Réponse au postulat de Mme la Conseillère communale Fabienne Bride intitulé « Détection et soutien des enfants-aidants, sensibilisation à cette problématique aux professionnels du parascolaire et à la population »

Cohésion sociale

Mme la Municipale Chantal Good

Rapport n°12/2025 adopté par la Municipalité, le 19.05.2025

Table des matières

1	Postulat de Mme Fabienne Bride	2
2	Etat de la situation	3
2.1	Ressources dans le canton et sur la commune	4
3	Propositions de la Municipalité	5
3.1	Sensibilisation de la population	5
3.2	Sensibilisation du personnel parascolaire	5
3.3	Participation financière de la Commune	6
4	Conclusion	6

1 Postulat de Mme Fabienne Bride

Lors de la séance du Conseil communal du 19 septembre 2023, Mme la Conseillère communale Fabienne Bride a déposé le postulat suivant :

Selon la Commission fédérale pour les questions familiales COFF, plus d'un proche aidant sur 5 a moins de 18 ans.

En Suisse 50'000 enfants de 10 à 15 ans s'occupent seul.e.s d'un parent malade, selon l'Association des Enfants-Aidants.

Ces enfants sont souvent confrontés à des maladies graves ou psychiques de leur parent, ou alors ont des parents allophones pour lesquels ils doivent effectuer toute tâche administrative.

Selon une étude de la Haute Ecole de Santé de Zürich (Careum) du programme « Young Carers », 8% des enfants de 10 à 15 sont des proches aidants pour leurs parents, grands-parents et frères et sœurs. Ils assument des tâches et des responsabilités qui ne sont pas de leur âge, comme porter assistance à la personne à s'habiller, manger, se mouvoir, se laver, effectuer des tâches administratives. Ils doivent encore apporter du soutien et du réconfort et souvent s'occuper de la fratrie. Ces charges sont encore plus importantes dans les familles monoparentales.

C'est souvent une situation taboue. Ils et elles se retrouvent donc seul.e.s à devoir prendre des responsabilités qui ne sont pas de leur âge. Ils n'ont pas en général le loisir de jouir de leur vie d'enfant en fréquentant d'autres enfants de leur âge et en faisant des activités nécessaires à leur croissance.

Je suis bien placée en tant que psychopraticienne pour voir les dégâts occasionnés par ces situations d'«enfant parentifié». Leur développement sera entravé par des peurs de ne pas pouvoir laisser leur parent seul et de ne pas savoir prendre les bonnes décisions. Cela conduira souvent à de la culpabilité et des troubles anxieux en tant qu'adulte. Leur estime de soi sera focalisée sur ceux ou celles qui ont besoin d'eux et ne pourra pas s'exprimer dans les autres domaines de leur vie.

Ces situations vont souvent conduire ces mineur.e.s à une dé-sociabilisation et à négliger leurs études. On peut repérer chez ces enfants une hypervigilance et de l'hyper maturité. Ils sont souvent isolés et ne participent pas aux activités extrascolaires.

Il est donc vital pour ces enfants-aidants de mettre en place des mesures leur offrant des espaces de jeux, de rencontres avec leurs pair.e.s et d'aider les familles rencontrant ces difficultés.

Cela représente certainement un enjeu de santé publique.

Je pense qu'une telle mesure de prévention amènerait ces enfants à vivre de manière plus saine et active, leur permettant de participer en tant qu'adultes à enrichir notre société. Une réduction des coûts sociaux serait certainement importante.

Ci-dessous, les coordonnées de deux associations que j'ai contactées, qui accepteraient de mettre sur pied des formations pour sensibiliser les professionnel.le.s et les citoyen.ne.s de notre commune à cette problématique. Ces associations accompagnent également des enfants-aidants par des suivis thérapeutiques, des groupes de paroles et diverses activités de soutien aux enfants et leur famille.

Fondation As'trame Vaud : www.astrame.ch – info@astrame.ch. Soutenue financièrement par de nombreuses communes, dont Epalinges.

Pour info, la prise en charge par As'trame d'un enfant coûte Fr. 1'600.— à Fr. 2'000.— pour 1 enfant et Fr. 2'500.— à Fr.3'000.—pour deux enfants et plus.

Association Enfants-aidants : www.enfants-aidants.ch – info@enfants-aidants.ch /

Le présent postulat demande donc :

- De sensibiliser la population d'Epalinges par une information sur cette problématique incluant des adresses ressources ;*
- De sensibiliser les professionnel.le.s du parascolaire encadrant les enfants d'Epalinges à cette problématique par des informations et des formations ;*
- Que les professionnel.le.s du parascolaire puissent disposer d'un catalogue d'adresses et de ressources pour repérer ces mineurs et leur offrir du soutien ;*
- Que les familles de ces enfants-aidants puissent également obtenir du soutien.*
- Que la Commune participe au financement du suivi de ces enfants-aidants et leur famille, en ce qui concerne les prestations non prises en charge par l'assurance maladie.*

2 État de la situation

Il peut être difficile de repérer les enfants proches aidants, car il s'agit de données sensibles et confidentielles. L'identification de ces enfants s'avère complexe, car ils sont souvent invisibles et n'osent pas toujours demander de l'aide. Cependant, en observant certains signes, les adultes (enseignants, travailleurs sociaux, familles) parviennent à repérer ces jeunes et à leur fournir le soutien nécessaire.

La sensibilisation des professionnels et de la population est donc essentielle pour mieux identifier ces enfants et les aider à surmonter leurs défis.

2.1 Ressources dans le canton et sur la commune

La Municipalité a répertorié un ensemble d'associations vaudoises qui proposent des services de soutien pour les enfants proches aidants dans le canton de Vaud :

Fondation As'trame Vaud

Cette fondation soutient les jeunes aidants en leur offrant des espaces de parole, des activités de loisirs et un soutien psychologique adapté à leurs besoins.

Pro Aidants Vaud

Cette association accompagne les proches aidants, y compris les enfants, en les aidant à mieux gérer leur rôle tout en préservant leur équilibre personnel.

Caritas Vaud

Bien que Caritas soit une organisation de soutien social général, elle propose également des services utiles aux jeunes aidants, offrant des ressources et un accompagnement aux familles.

Association Suisse des Aidants Familiaux (Aidants proches)

Cette association fournit des informations, des conseils et des ressources pour les proches aidants à travers la Suisse, avec des initiatives spécifiques pour les jeunes aidants dans le canton de Vaud.

Fédération Vaudoise des Familles et Proches Aidants (FVEPA)

Cette fédération vise à améliorer la qualité de vie des proches aidants en proposant des services de soutien pour les familles, y compris les enfants aidants.

Association Vaudoise des Jeunes Aidants (AVJA)

Spécialement dédiée aux jeunes aidants, cette association soutient ces derniers en leur offrant des activités récréatives et un accompagnement personnalisé.

Le Centre Médico-Social (CMS)

Bien que le CMS ne se concentre pas exclusivement sur les proches aidants, il propose des services sociaux et psychologiques qui peuvent être utiles pour les jeunes aidants familiaux.

Ces associations offrent divers soutiens, tels que des conseils, des groupes de soutien, des activités récréatives et des ressources éducatives, pour aider les enfants proches aidants à mieux gérer leur situation et maintenir un équilibre dans leur vie.

La Fondation As'trame Vaud semble particulièrement bien adaptée pour accompagner ces enfants. Elle a pour mission de sensibiliser et de soutenir les jeunes aidants en leur fournissant des ressources, un accompagnement psychologique et des activités de détente. Cela inclut des loisirs, des programmes de soutien, des séances de counseling et parfois une aide pratique pour faciliter leur quotidien. Son rôle est fondamental, car elle contribue à alléger la charge de ces jeunes en leur offrant des espaces pour partager leurs difficultés et recevoir le soutien nécessaire.

Centre d'animation socioculturel palinzard (CAP)

Les animateurs/trices socioculturel.le.s du CAP, le travailleur social de proximité et les éducateurs/trices des UAPE sont déjà attentifs à la reconnaissance des signes de souffrance chez les enfants aidants. Ils peuvent détecter ces jeunes et les orienter vers les ressources appropriées. Ces professionnels peuvent aussi offrir un accès à des espaces sociaux et récréatifs, organiser des activités parascolaires diversifiées (sports, loisirs, ateliers créatifs) pour permettre aux enfants aidants de se détendre et de se socialiser.

Le travailleur social joue un rôle essentiel dans le soutien des jeunes en difficulté sociale ou familiale. Il offre un accompagnement personnalisé et travaille en partenariat avec des acteurs locaux, des associations et des professionnels de la santé pour répondre aux besoins des personnes en situation de fragilité sociale. En tant qu'interlocuteur privilégié des familles, il coordonne les ressources disponibles et assure un suivi des situations.

Les enfants proches aidants, souvent également privés de temps pour eux-mêmes, se sentent coupés de leurs amis ou de leurs activités récréatives. Il est donc important de leur offrir des espaces pour se détendre et poursuivre leurs passions. Plusieurs activités sont déjà proposées en place, telles que des centres aérés organisés par Ma Jeunesse Suisse Romande (MJSR) ou des ateliers créatifs du CAP. Le CAP offre également diverses activités pour les jeunes de 11 à 20 ans, comme l'espace d'accueil libre pour les adolescents de 12 à 17 ans, avec des horaires étendus pendant les vacances scolaires, et des activités pour les 9-11 ans tous les mercredis après-midi.

3 Propositions de la Municipalité

3.1 Sensibilisation de la population

La Municipalité soutient la nécessité d'informer la population sur la réalité des enfants-aidants et les ressources disponibles. À cet effet, elle propose d'organiser une soirée d'information tout public, en collaboration avec des associations spécialisées telles qu'As'trame Vaud et l'Association Pro-Aidants Vaud.

3.2 Sensibilisation du personnel parascolaire

Les intervenant.e.s du parascolaire jouent un rôle clé dans l'identification et le soutien des enfants-aidants. Les sensibiliser à cette problématique leur permettra de renforcer leurs compétences dans ce domaine et de mieux repérer les enfants aidants pour leur offrir du soutien.

La Municipalité propose donc :

- de mettre en place une formation continue pour les professionnel.le.s du parascolaire et de l'encadrement des enfants dans la Commune (CAP, réfectoire, bibliothèque, devoirs surveillés, AAEE), en collaboration avec la Fondation As'trame Vaud ;
- d'élaborer une liste des ressources à disposition pour permettre aux intervenant.e.s d'orienter les enfants-aidants et leur famille.

3.3 Participation financière de la Commune

La Commune soutient la Fondation As'trame Vaud par une subvention annuelle de CHF 500.-. Ce montant sera réévalué lors de l'étude des subventions octroyées aux associations, fondations et organisation à but social et non lucratif.

Par ailleurs, les familles ayant besoin d'un soutien financier ont la possibilité d'envoyer une demande de subside pour une aide casuelle au moyen du formulaire. Ce formulaire se trouvera sur le guichet virtuel du nouveau site internet de la Commune. Après étude, les octrois d'aide sont décidés par la Municipalité.

4 Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité demande au Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ÉPALINGES

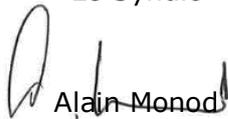
- vu le rapport n° 12/2025 de la Municipalité du 19.05.2025 ;
- entendu le rapport de la commission nommée pour examiner ce dossier ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

1. d'accepter la réponse de la Municipalité au postulat déposé par Mme la Conseillère communale Fabienne Bride intitulé « Détection et soutien des enfants-aidants, sensibilisation à cette problématique aux professionnels du parascolaire et à la population ».

Au nom de la Municipalité

Le Syndic



Alain Monod



Le Secrétaire municipal



Damien Bally